



**FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
A L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES ACTIVITES
RELATIVES AU CANNABIS « ANRAC »**

Description du Poste

Intitulé du poste	Directeur du Développement et de la Promotion de l'Investissement
Missions du poste	<p>Assurer sous l'autorité du Directeur Général et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de l'ANRAC pour le développement de la filière de cannabis dans les périmètres autorisés conformément à la réglementation en vigueur ;- L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie d'accompagnement et de soutien des cultivateurs et des opérateurs intervenants dans la filière du cannabis ;- L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement des activités alternatives dans les périmètres autorisés ;- La tenue des statistiques relatives aux activités de l'agence ;- L'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de promotion et d'encouragement de l'investissement ;- Lancement des études liées à la veille, à la promotion et au développement des périmètres autorisés ;- Pilotage, encadrement et gestion interne de son équipe.
Activités du poste	<p>Avec la collaboration des chefs de Division qu'il supervise, le Directeur aura à assurer les missions relatives au :</p> <p>1. Statistiques et Études Générales :</p> <ul style="list-style-type: none">- Superviser la Veille et la prospection ;- Superviser l'élaboration de la stratégie de développement des filières du cannabis ;- Réalisation et suivi des études nécessaires.- Tenue des statistiques <p>2. Développement et Soutien des filières de cannabis licite :</p>



	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et mettre en œuvre de la stratégie de développement des filières du cannabis licite en coordination avec les départements ministériels et autres institutions concernés ; - Elaborer et mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement et de soutien des cultivateurs et des autres opérateurs (formation, encadrement, foncier industriel, aide à l'obtention des autorisations locales, etc.) ; - Animer les directions provinciales en vue de l'information et conseil des opérateurs au niveau local & suivi des différentes activités sur le terrain ; - Elaborer et mettre en place, en coordination avec les autres départements et institutions concernés, la stratégie de développement des activités alternatives au niveau des périmètres autorisés ; - Rechercher de nouveaux produits, investisseurs et marchés pour la production nationale ; - Promouvoir la recherche et le produit national licite.
Aptitudes requises	<ul style="list-style-type: none"> - Management de l'équipe ; - Sens de la communication avec connaissance de la langue anglaise ; - Sens de l'organisation ; - Rigueur.

